

RÉSIDENCE 2026-2029
Diplôme d'études spécialisées en sciences cliniques vétérinaires (D.E.S.)
Programme 259014

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 5 JANVIER 2026, 8h00

CONCENTRATION : MÉDECINE DU COMPORTEMENT

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

La résidence est un programme de 2e cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois), comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) en sciences cliniques vétérinaires. Le programme comporte un entraînement intensif dans notre service de comportement qui traite toutes les espèces présentées en clinique (chiens, chats, exotiques, chevaux, animaux de ferme, animaux de zoo, animaux sauvages). Les stages cliniques se font principalement dans l'option choisie (comportement). D'autres stages s'effectuent dans diverses spécialités afin de rencontrer les exigences de formation des organismes professionnels reconnus (*American College of Veterinary of Behaviorists*). Les tâches du résident ou de la résidente pendant son programme seront :

- réaliser les examens des animaux admis en externe, en urgence et des patients hospitalisés ainsi que leur suivi à long terme;
- compléter un projet de recherche clinique pour lequel il existe des possibilités de subvention;
- contribuer à la supervision quotidienne des stagiaires du service de comportement animal et au développement du service clinique;
- participer à des travaux pratiques offerts aux étudiants et aux étudiantes du 1^{er} cycle.

La résidente ou le résident aura droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies par la direction du programme et le secteur clinique en fonction des besoins. Si la résidente ou le résident n'est pas de garde, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel enseignant. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la direction du programme et au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Après un an, à la satisfaction de la résidente ou du résident et de son comité conseil, elle ou il pourra s'associer à un programme de maîtrise. Pour toute information sur le programme, veuillez contacter Dre Marion Desmarchelier à marion.desmarchelier@umontreal.ca

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété un internat d'un an en médecine et chirurgie des petits animaux ou une expérience jugée équivalente telle que définie par l'*American College of Veterinary Behaviorists* soit 2 ans de pratique dans un hôpital vétérinaire avec un mentorat et une complexité similaire à un internat et une exposition aux disciplines suivantes : chirurgie (tissus mous et orthopédie), médecine interne, pratique générale, anesthésie, neurologie, radiologie, soins intensifs et urgontologie, et dermatologie.
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débuter le programme
- Excellente maîtrise de la langue française orale et écrite et bonne maîtrise de la langue anglaise

FRAIS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne): <https://admission.umontreal.ca/programmes/des-en-sciences-cliniques-veterinaires-1/#couts-et-aide-financiere>

RÉMUNÉRATION :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année*
- 31 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent une somme de 1 782 \$ pour la première année, de 1 914 \$ pour la deuxième année et de 2 046 \$ pour la troisième année (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

Une cotisation de 2 % du salaire brut sera perçue pour la cotisation syndicale. Le salaire et les conditions suivront les ententes prévues à la convention collective. Veuillez prendre note que selon la spécialité, des frais afférents au Collège de spécialité peuvent également être demandés.

*La poursuite pour une deuxième et troisième années dépend de la satisfaction mutuelle de la résidente ou du résident et de la Faculté.

La résidente ou le résident dispose d'un montant total de 3 200 \$ pour ses années de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à des congrès et pour l'achat de livres en lien avec la discipline (*montant maximal de 500 \$*).

La résidente ou le résident participe au service de garde les soirs, fins de semaine et jours fériés, selon les besoins et l'horaire établi par le service, sans toutefois excéder 17,3 semaines de garde sur une période de 12 mois. Cette contribution au service de garde s'accompagne d'une rémunération additionnelle maximale de 5 190 \$ /année.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 8 juillet 2026 au 9 juillet 2029

POUR POSTULER :

Toute personne intéressée doit compléter pour le **5 janvier 2026, 8h00 au plus tard** les procédures suivantes :

- Manifester son intérêt auprès de Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
- Remplir la demande d'admission: <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 102 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitæ et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de deux répondant(e)s vous seront demandées durant le processus d'admission; elles ou ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complétés, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- La clientèle étudiante qui a fait un stage au CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire de l'Université de Montréal) doit fournir son évaluation de stage avec sa demande d'admission.

Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission

LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDAT(E)S :

Le **2 février 2026, 8h00** par téléphone et courriel. La candidate ou le candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Advenant un désistement, la personne suivante sera contactée, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidates et les candidats sur la liste d'attente et les refus seront avisés par courriel. **Le classement ne sera pas divulgué.**

POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :

Mme Marie-Ève Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224